



AVIS PUBLIC

AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR DE LA RÉSOLUTION CA19 20 0231

AVIS PUBLIC est donné que le conseil d'arrondissement de LaSalle a adopté la résolution suivante :

CA19 20 0231 Résolution visant à autoriser sur le lot numéro 1 724 954 (8568, boul. Newman) l'occupation de la totalité ou d'une partie du bâtiment à des fins d'institution d'enseignement de niveau secondaire, collégial ou une combinaison des deux. (PP-15)

Cette résolution peut être consultée au bureau du secrétaire d'arrondissement situé au 55, avenue Dupras, LaSalle, durant les heures de bureau.

Cette résolution est entrée en vigueur en date du 13 mai 2019.

DONNÉ À LASALLE, ce 14 mai 2019.

Chantal Gagnon
Secrétaire d'arrondissement substitut